

L'enseignement du français dans le cycle secondaire libanais / Marcelle Khorassandjian. — Extrait de : Annales de philosophie et des sciences humaines. — N° 1 (1987), pp. 88-91.

I. Français (Langue) — Etude et enseignement — Liban. II. Ecoles — Liban. III. Enseignement — Innovations — Liban.

PER L1044 / FP63318P

## L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LE CYCLE SECONDAIRE LIBANAIS: Propositions pour un renouvellement méthodologique

Marcelle ABI NADER KHORASSANDJIAN

Que les programmes officiels en vigueur dans le cycle secondaire soient devenus totalement inadaptés aux finalités actuelles de l'enseignement, cela tombe sous le sens. Mais, si les responsables de tous bords s'accordent sur le principe d'une réforme devenue absolument nécessaire, les affaires se compliquent à partir du moment où on passe du niveau théorique à celui des propositions pratiques. Quand il s'agit de présenter une synthèse tenant compte à la fois, de la réalité sur le terrain et des récentes découvertes dans le domaine de l'éducation, les suggestions se font rares.

Dans les lignes qui suivent, nous proposons, à titre purement indicatif, quelques jalons permettant, du moins nous l'espérons, d'amorcer une réflexion sur la méthodologie de l'enseignement du français dans le cycle secondaire, au Liban.

### LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A sa sortie du secondaire, l'élève doit être capable, au niveau de la compétence orale en français, de comprendre globalement une conférence d'intérêt général, un film ou une émission télévisée donnés dans cette langue, de participer à une conversation ou à un débat mené en français courant.

Au niveau de la compétence à l'écrit, l'apprenant doit pouvoir saisir le sens général et le message principal de n'importe quel texte rédigé en français courant, de reconnaître l'écart d'un texte par rapport au français courant, de replacer un texte dans le contexte historique et socio-culturel où il a été produit. Par ailleurs, cet apprenant doit pouvoir développer par écrit une argumentation en respectant la logique du discours, de résumer par écrit un développement, de rapporter un événement par écrit.

### LES OPTIONS FONDAMENTALES

Compte tenu des objectifs sus-mentionnés, il s'avère nécessaire de

prendre certaines options concernant les modalités d'apprentissage. Nous en proposons quelques-unes dans ce qui suit:

Toute attitude qui tend à apposer un enseignement de la langue à un enseignement de la littérature, n'est pas justifiable dans la mesure où tout apprentissage prolongé de la langue seconde (et c'est le cas au Liban) aboutit nécessairement à l'étude de textes d'une certaine valeur littéraire.

Tout parti pris qui consiste à réserver l'étiquette de texte littéraire aux seuls ouvrages traditionnellement consacrés est injustifié. Nous proposons d'adopter cette définition du texte littéraire:

Un texte est littéraire si son auteur utilise la langue de façon spécifique, de manière à produire des significations nouvelles à partir de données linguistiques auxquelles il se réfère.

Le texte littéraire a une double fonction: outre la fonction, qui reste essentielle, de communication, il assure aussi une fonction poétique qui s'exprime par ce qu'il est convenu d'appeler le «jeu sur la langue»: le texte littéraire se caractérise par le fait qu'il est «travaillé» sur le plan formel.

L'étude de textes — que ceux-ci soient littéraires ou non — devra s'orienter beaucoup plus vers la recherche d'idées et beaucoup moins vers la recherche formelle. Lorsqu'on pratique l'étude littéraire à outrance au détriment de l'étude linguistique du texte littéraire, on fait comme si l'activité d'étude de textes avait pour objectif la formation professionnelle de toute une génération d'écrivains et de critiques littéraires.

En ce qui concerne les textes à étudier, on portera son choix sur ceux qui développent une problématique pouvant donner lieu à un débat en classe et/ou qui portent un message à faire découvrir par les apprenants. On s'efforcera d'éviter les textes gratuits (purement descriptifs par exemple); on préférera ceux qui invitent à prendre position sur des questions aussi essentielles que la tolérance, la justice, la liberté etc.

## LA MÉTHODOLOGIE PRÉCONISÉE

Eu égard à ce qui précède, il en découle un certain nombre d'orientations méthodologiques que nous allons essayer de dégager ci-après:

Au niveau de la compétence en français parlé, son enrichissement et son renforcement pourront être assurés à partir de documents authentiques (peu ou pas remaniés) tels que: interviews, reportages, scénarios de films etc.). On fera une large part aux dialogues de théâtre.

Au niveau de la compétence à l'écrit, nous donnerons des indications pour l'étude de texte, principalement avec quelques suggestions au niveau de la méthodologie de la dissertation. Nous terminons en faisant une part à un parent pauvre du cycle secondaire, à savoir la lecture suivie et dirigée.

Pour ce qui est de l'étude de texte, nous proposons qu'elle comporte trois étapes:

- a) Une première étape aura pour objectif le contrôle de la compréhension globale du texte: il s'agira de faire découvrir le message de l'auteur au moyen d'un questionnaire approprié. Également au cours de cette étape, on demandera aux apprenants de dater très approximativement le texte et de rechercher les indicateurs de forme et de structure qui permettent de le dater. C'est aussi au cours de cette étape que l'on procédera à une élucidation collective de la situation de communication propre au texte(s'il s'agit d'un extrait de journal, d'une lettre, d'une page de roman etc.). Cette première étape devrait aboutir à un débat inspiré par le texte auquel devrait prendre part tout le groupe d'apprenants, en vue du renforcement et de la mise en œuvre de la logique du discours au niveau de l'expression orale.
- b) La deuxième étape sera consacrée à la recherche de l'écart entre le texte en question et un texte de même contenu qu'on aurait écrit soi-même. A ce niveau, on posera essentiellement la question suivante: «Qu'est-ce qui permet d'affirmer que ce texte est différent de celui que vous auriez écrit vous-même? La réponse à cette question variera beaucoup avec les textes: Ici, l'écart résidera dans le choix des mots; là, la musique du texte aura été à l'origine de l'émotion esthétique. Alors que pour un autre texte, ce sera la distance d'avec la réalité qui lui donnera sa valeur poétique etc. Une fois l'écart établi pour un texte, on ne sera pas exigeant pour ce qui est de sa formulation dans le détail. Toutes les fois qu'on pourra en faire l'économie, on évitera d'encombrer l'apprenant par une terminologie propre à la philologie et à la stylistique traditionnelles.
- c) La troisième étape de l'étude de texte sera consacrée à l'étude proprement linguistique. Ce sera l'occasion pour les apprenants de poursuivre l'apprentissage de la langue seconde (approfondissement — renforcement — enrichissement). On s'exercera principalement au maniement des liens logiques (valeurs, restrictions d'emploi etc.). Toutes les fois que le texte s'y prêtera, on poursuivra et on raffinera l'étude des aspects et des modalités verbales analysées non pas au niveau de la phrase mais au niveau du discours. Enfin, on veillera à ce que l'étude de texte débouche sur une activité d'expression écrite: dissertation, résumé etc.

Il serait bien prétentieux de notre part de proposer une méthodologie complète de la dissertation dans le cadre de ce modeste exposé. C'est

pourquoi, nous nous contenterons à ce niveau de faire quelques recommandations: Le choix du sujet devrait être lié aux études de textes qui l'ont précédé. Le plan ne devrait pas être imposé.

On sanctionnera principalement le maniement des liens logiques et la cohérence de la pensée.

La dissertation ne pouvant contrôler qu'un seul type d'expression (l'argumentation) on préconisera également d'autres exercices d'expression écrite tels que le résumé, le compte rendu, la contraction de texte etc.

Nous terminons ces réflexions méthodologiques en plaidant la cause de la lecture suivie. Considérée du point de vue de la compréhension écrite, cette activité se distingue de l'étude de textes par le fait qu'après accès au contenu immédiat, il s'agira de dépasser le niveau du message, pour arriver à découvrir le discours de l'œuvre. Du point de vue de l'expression écrite, la lecture suivie fera l'objet d'activités de tous ordres: l'apprenant devra produire une fiche de lecture, lire aux autres élèves le passage qui l'a le plus intéressé dans l'œuvre etc. (sans oublier le compte rendu de lecture qui sera noté selon les règles générales de la rédaction).

Pour finir, rappelons que, quelle que soit la méthodologie préconisée, il faudra toujours veiller à ce qu'elle soit modulée en fonction du groupe d'apprenants.

Nous avons conscience que les quelques réflexions qui ont précédé restent très insuffisantes, qu'elles ne doivent en aucun cas être considérées comme un projet global de réforme de l'enseignement du français dans le cycle secondaire. Elles ne représentent que des propositions aux enseignants et aux responsables qui s'intéressent à ce secteur. Si, à partir de là, nous arrivons à faire rouvrir le dossier de la réforme, ou tout au moins, à relancer une polémique sur la question, notre objectif aura été largement atteint.